**Quand les miniers détruisent des sites paléolithiques**

La destruction par [Rio Tinto](https://www.usinenouvelle.com/rio-tinto/) d’un site aborigène datant de 46 000 ans fait tache, à l’ère de la licence sociale d’opérer. L’an dernier, le blanc-seing des riverains pour développer une nouvelle mine est passé du 7e au 1er rang des risques identifiés par l’industrie minière dans l’étude annuelle du cabinet EY.

Pourtant, durant les travaux d’extension de la mine de Brockman 4, dans la région du Pilbara (Australie occidentale), Rio Tinto a fait exploser deux grottes de la gorge de Juukan qui contenaient des traces d’occupation humaine parmi les plus anciennes au monde. Pierres à écraser, outils en os, cheveux tressés datés de 4 000 ans, quelque 7 000 objets y ont été découverts. La plupart après que Rio Tinto a obtenu, en 2013, l’autorisation de le détruire. À défaut d’éthique, le groupe pensait agir de droit, en vertu de l’article 18 de l’Aboriginal Heritage Act, qui décriminalise la destruction de sites protégés dans l’article 17. Le texte doit être révisé. Le groupe minier s’est excusé du désarroi causé aux aborigènes, avant d’annoncer le 19 juin lancer une enquête interne sur la genèse et l’impact de la destruction de Juukan, ainsi qu’une revue de ses procédés concernant les sites historiques.

Mais quelques jours après la destruction de Juukan Gorge, l’Australie a autorisé BHP à détruire une quarantaine de sites sur les terres du peuple Banjima, pour mener à bien l’extension de la mine de South Flank. Le groupe a promis d’en rediscuter avec les Banjima, à qui il verse depuis 2015 des royalties sur la durée de vie des mines situées sur leurs terres.